



2023/06-29

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 22 juin 2023 Date d'affichage : 28 juin 2023

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 095-219505922-20230626-BL20230629-DE

L'an deux mille vingt-trois, le 26 juin 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de SERAINCOURT, légalement convoqué le 22 juin 2023 s'est réuni salle du Conseil en Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame, le Maire, Anne-Marie MAURICE.

Etaient présents : M.SCHWEIZER François, Mme CHABRIT Corinne, M. FERREIRA Frédéric, Mme ENEE Candice M. MAURICE Jean-Pierre, M. DIGAIRE Sylvain, M. BALLOT Yves, Mme REUSSARD Véronique, M. VINOLAS Jean-Louis.

Absents avant donné pouvoir :

M. ARDITTI Pierre à M. Jean-Pierre MAURICE
Mme SCHEMBRI Marie Lyne à M. François SCHWEIZER
Mme RAYSEGUIER Nadège à Mme CHABRIT Corinne
Mme LOZAC'H Véronique à Mme MAURICE Anne-Marie
M. SIMON Vincent à M. BALLOT Yves

Ouverture du Conseil à 19h00

Madame le Maire procède à l'appel nominal, le quorum étant atteint, elle constate que la séance peut valablement délibérer.

M. FERREIRA Frédéric est élu secrétaire de séance.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023 : délibération n°2023/06/29

M. SCHWEIZER rappelle que les subventions seront versées sous condition d'avoir fourni le cerfa 12156*06 et que les actions ou événements organisés par les associations du village doivent être prioritairement au bénéfice des Seraincourtois. Il rappelle également que le trésor Public est attentif quant au retour conforme du cerfa 12156*06

NOM	Mt prévu	NOM	Mt prévu
Croix Rouge	0.00 €	Paralysés	0.00 €
Prévention Routiere	0.00 €	Ass Scolaire	4 375.00 €
UACS	650.00 €	Ligue contre le cancer	0.00 €
Amis de Seraincourt	0.00 €	Seraincourt en action	800.00 €
AS	7 750.00 €	Subv. Imprévue	1 418.00 €
Bibliothèque	700.00 €		
Foyer Rural	1 100.00 €	UKRAINE	1 300.00 €
Club de l'amitié	882.00 €	ONBF ŒUVRE NATIONALE	
Seraincourt événement	300.00 €	ONBF ŒUVRE NATIONALE	
		AFM TELETHON	
total			19 275.00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré

Vote à l'unanimité

Le Maire,
Anne-Marie MAURICE

